



## I. Intitulé:

**Gestion des apprentissages en Physique-Chimie 2**

## II. Compétence visée

Au terme du module, le stagiaire est capable de gérer une activité d'enseignement-apprentissage préalablement planifiée en mobilisant d'une façon intégrée les ressources relatives aux approches pédagogiques et aux concepts didactiques en Physique-chimie au secondaire.

## III. Objectifs du module

- Gérer des activités d'enseignement- apprentissage en Physique – Chimie.
- S'approprier la dimension réflexive vis-à-vis les pratiques de gestion dans la classe.

## IV. Les prérequis :

- Savoirs disciplinaires de la physique-chimie ;
- Notions de base des Sciences de l'éducation ;
- Concepts de base de la didactique de la physique- chimie ;
- Principes de la planification des apprentissages en physique-chimie ;
- Principes de base qui régissent la gestion des apprentissages ;
- Les Technologie de l'Information et de Communication (TIC).

## V. Organisations horaire:

Composantes / éléments  du module	Volume horaire (VH)					
	Cours	TD	Activités Pratiques (Ateliers)	Activités professionnalisantes (Simulation, Jeu de rôles, ...)	Évaluation	VH global
<b>Gestion 2</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>34</b>

<b>Pourcentage du Volume horaire</b>	<b>18%</b>	<b>%</b>	<b>35%</b>	<b>35%</b>	<b>12%</b>	<b>100%</b>
--------------------------------------	------------	----------	------------	------------	------------	-------------

## VI. Contenu du module

<b>Contenu (grandes lignes)</b>	<b>Commentaires</b>
<p><b>Gestion des activités d'enseignement -apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Scénarisation ;</li> <li>➤ Gestion des activités et des tâches (y compris les expériences) ;</li> <li>➤ Mise en œuvre des démarches didactiques adoptées en Physique- Chimie au secondaire ;</li> <li>➤ Motivation des apprenants ;</li> <li>➤ Questionnement ;</li> <li>➤ Gestion des rythmes des apprentissages ;</li> <li>➤ Gestion d'évaluation des acquis et du développement de compétences ;</li> <li>➤ Gestion des activités de remédiation et de soutien;</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre d'une activité d'enseignement-apprentissage selon différentes modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentiel ;</li> <li>➤ A distance ;</li> <li>➤ Hybride.</li> </ul> <p><b>Activités professionnalisantes (Micro- enseignement, simulation et jeu de rôles).</b></p>	<p>– Investir les trois démarches adoptées en PC à savoir la démarche d'investigation, résolution de problèmes et l'apprentissage par projet, accompagnant des concepts d'étayage et de dévolution ;</p> <p>– On doit aborder l'exploitation des technologies éducatives au cours de la gestion des apprentissages (TICE).</p>

## VII. Mise en œuvre du module:

### 1) Modalité et activités d'animation:

- Démarche active et participative ;
- Travail en groupes, travaux individuels parfois ;
- Atelier de productions en groupe ;
- Jeu de rôles,
- Micro-enseignement ;
- Présentation d'activités ;
- Réalisation de simulation /modélisation ;

- Accompagnement au cours de la réalisation d'activités et production en présentiel et à distance : facilitateur, accompagnateur, Tuteur, ...
- Présentation de productions, de résultats et de synthèse,
- Partage, validation et synthèse.

## 2) Outils et supports:

- Curricula, programme et manuels scolaires ;
- Textes officiels (notes, orientations officielles, ...) ;
- Flipchart, Post-it ;
- Tout autre matériel didactique et expérimental utile.

## 3) Tâches et activités des bénéficiaires (stagiaires):

- Elaboration de charte de travail ;
- Engagement dans les travaux d'ateliers et de micro-enseignement ;
- Réalisation d'activités proposées ;
- Partage et restitution.

## 4) Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle (stages):

- Exploitation dans les stages de mise en situation professionnelle (MSP) ;
- Amélioration des pratiques professionnelles ;
- Instaurer un climat susceptible de contribuer à l'atteinte des objectifs de la formation.

## 5) Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique au début du module pour le positionnement ;
- Contrôles continus y compris les rapports de travaux pratiques, les productions des ateliers et le micro-enseignement (25 %) ;
- Examen de validation du module (75%).